



Formation en lien avec les domaines
VI et TP

Possibilité d'externaliser la formation
sur site entreprise



Durée

14 heures (2 jours)

4 personnes min
6 personnes max



Tarif

500 euros / personne
pour les 2 jours

Le prix de la formation est donné à titre indicatif. Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou des partenaires

(CFA non soumis à la TVA)

Pour un groupe de 6 pers contacter le CFA



Référent formation habilitation et
électricité

M. GELLÉ CYRIL



Indicateurs de résultats
09/2024 à 06/2025

- Taux d'obtention : 100 %
- Nbre de stagiaires sur la période : 46
- Taux satisfaction : 4,75/5
- Nombre de sessions / an : 8

Plus d'information sur notre site internet

FORMATION EN HABILITATION VÉHICULE ÉLECTRIQUE NF C 18550

BOL-B1L-B2L-B1VL-B2VL-B1XL-B2XL-BCL

Pour tout contact : le secrétariat
g.vultaggio@isaac-etoile.fr



PUBLICS

- Tous salariés devant effectuer des opérations d'ordre électrique : travaux et interventions sur des véhicules et engins consignés ou mis hors tension.



PRÉREQUIS

- Bonnes connaissances techniques en électricité (véhicules et engins). Bonne maîtrise de la langue française



OBJECTIFS

- Être capable de mettre en œuvre les consignes de sécurité prévues par la norme NF C 18 550, pour intervenir sur les VEEE (Véhicule Énergie Électrique Embarquée).
- Être capable d'effectuer des travaux suivant une certaine méthodologie à proximité de batterie électriques de stockage, de traction.
- Être capable d'évaluer le risque électrique et d'adapter la mesure de prévention en fonction des opérations électriques à réaliser sur VE/VH.



CONTENU DE FORMATION

- Voir le programme détaillé en suivant



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Supports sur clé USB
- Livret pédagogique relatif à la norme NFC 18-550



EVALUATION ET VALIDATION

- Cas pratiques
- Test théorique



DOCUMENTS REMIS À LA FIN DU STAGE

- Attestation de fin de formation et avis après formation
- Proposition d'une habilitation électrique résultant des réussites aux tests théoriques et pratiques conformément à la norme NFC 18-550



DÉLAIS D'ACCÈS

- Admission définitive à la signature de la convention de formation par l'entreprise
- A réception de la convocation par le stagiaire



ACCESSIBILITÉ

- Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap. Adaptation des moyens de la prestation possible.



62 rue du Porteau, 86001 Poitiers Cedex



05.49.50.34.12



secretariat-cf@isaac-etoile.fr

Contenu de formation

- Différencier les grandeurs électriques : courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance.
- Lister les domaines de tensions et les caractéristiques des conducteurs, des isolants et le degré de protection des connecteurs (IP XX).
- Lister les principaux effets et conséquences du courant électrique sur le corps humain et ses conséquences (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures internes et externes).
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident / d'incendie B1XL-B2XL "Opération Batterie".
- Caractériser le domaine des opérations sur batterie rentrant dans l'habilitation B2XL "opération batterie".
- Identifier les différents niveaux d'habilitations et leurs limites susceptibles d'être rencontrés dans le cadre des opérations sur batteries avec ou sans voisinage (symboles, rôles de chacun).
- Citer les zones d'environnement et leurs limites.
- Analyser les risques liés aux opérations sur batteries : connexion/déconnexion.
- Manipulation, contrôles, vérification de l'électrolyte, nettoyage (corps et plots).
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux.
- Caractériser les équipements de protection collective, individuelle ainsi que l'outillage isolé et isolant : utilisation et domaine d'utilisation.
- Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux sur batterie (autorisation de travail, instruction de sécurité, avis de fin de travail).

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apport de connaissances théoriques
- Mise en situation pratique
- Contrôle de connaissance et de savoir faire

Modalités d'évaluation

- Contrôle théorique sous forme de questionnaire suivi d'un contrôle de mise en pratique.